**Les citations et les références en bas de page**

 Pour chaque citation intégrée dans un texte, doit correspondre une **référence bibliographique** complète qui en indique la provenance : c’est le rôle joué par les notesde référence en bas de page. Laréférence en bas de page permet d’être plus explicite au sujet de la source et donne lapossibilité d’ajouter un commentaire.

• La référence est annoncée par **l’appel de note** (petit chiffre en exposant accolé à la citation) que l’on reproduit au début de la référence : on indique le chiffre suivi d’un point. Il est préférable de compter les notes par document plutôt que de recommencer à 1 à chaque page. Les notes sont saisies à simple interligne dans un caractère plus petit que

celui du texte principal (en général plus petit de deux points). Chaque note est séparée de la

suivante par un double interligne.

• Les traitements de texte rendent cette tâche d’une simplicité enfantine. Si vous ne disposez que d’une bonne vieille dactylo, il est possible de placer les notes de référence à la fin du travail.

• La référence comprend les éléments habituels de la bibliographie dans l’ordre suivant : le prénom et le nom de l’auteur, le titre, le lieu, l’édition, l’année, la page. Si, comme il arrive fréquemment, vous citez plus d’une fois le même ouvrage ou le même auteur, il convient d’avoir recours à des **abréviations** d’origine latine que l’on met en *italique* :

- *Ibid*., Ibidem (au même endroit) : Veut dire que l’on se réfère à l’ouvrage que l’on vient tout juste de citer dans la note précédente. On ajoute l’indication de la page.

- *Id*., Idem (le même auteur) : Remplace le nom de l’auteur qu’on vient juste de citer mais pour un ouvrage différent. On fait suivre l’abréviation de la notice complète de la référence.

- *Op. cit*., Opere citato (dans l’ouvrage cité) : Lorsque vous revenez à un ouvrage dont vous avez déjà donné la référence dans une note précédente. Dans ce cas vous mentionnez le nom de l’auteur, l’abréviation et l’indication de la page.

- *Loc. cit*., Loco citato (dans l’article cité) : Même usage que l’abréviation précédente dans le cas d’un article de périodique.

L’exemple suivant vous permet de voir comment on indique les notes de références et comment utiliser les abréviations:

1. Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances : transformations économiques et conflits militaires entre 1500 et 2 000*, Paris, Payot, 1991, p. 45

2. *Ibid*., p. 46

3. Michel Winock, « Le Front national : Portrait historique d’un parti d’extrême droite », *l’Histoire*, no 219, (mars 1998), p. 34

4. Paul Kennedy, *op. cit.,* p. 47

5. *Id*., *Préparer le XXIe siècle*, Paris, Odile Jacob, 1994, p. 261

6. Michel Winock, *loc. cit*., p. 35

7. On peut également se servir des notes en bas de page pour donner une information ou faire un commentaire en marge du texte proprement dit. On les intercale selon les besoins dans les notes de références.

**Considérations générales:**

Une notice bibliographique complète doit contenir, dans l’ordre, les éléments suivants :

• Le *nom de l’auteur* (majuscules) séparé du prénom (minuscules) par une virgule. On met un point après le prénom. Tous les autres éléments de la notice sont séparés par une virgule. La notice se termine par un point.

• Le *titre de l’ouvrage* est en italique (ou souligné). Le sous-titre, s’il y a lieu, est séparé par deux points (:). Seules les premières lettres du titre et du sous-titre sont

en majuscules. À noter cependant, qu’en anglais, on met une majuscule à tous les mots du titre sauf pour les articles, prépositions et conjonctions. On indique, s’il y a lieu, le numéro de l’édition (par ex. : 3e éd.) qui apparaît en tête de l’ouvrage.

• Le *lieu* (ville) de parution de l’ouvrage. Si la mention du lieu est introuvable, on utilise l’abréviation « s.l. » qui signifie « sans lieu ».

• La *maison d’édition* suivie, s’il y a lieu, du nom de la collection. (par ex. : Seuil, coll. «Points», no 123 ).

• La *date de parution*. On indique la date la plus récente du copyright (celle de l’édition que l’on a effectivement consultée). Si la date est introuvable, indiquez-le par la mention « s.d. » qui signifie « sans date ».

• Le *nombre de pages* totales de l’ouvrage ou des pages consultées. On utilise l’abréviation « p. ».

• La *bibliographie* se présente par ordre alphabétique d’auteurs. Pour deux ouvrages du même auteur, on se réfère aux dates de parution (en commençant par la plus ancienne).

**2.6.2 La notice d’un livre**

**• Un seul auteur :**

BEZBAKH, Pierre. *L’histoire de France des origines à 1914*, Paris, Bordas, coll. « Les Compacts», no 14, 1994, 255 p.

JONES, A. H. M. *The Decline of the Ancient World*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1966, 414 p.

**• La notice d’un seul chapitre d’un livre :**

Dans le cas où vous vous référez à seulement une partie d’un ouvrage, vous indiquez d’abord

le titre du chapitre ou de la section entre guillemets, suivi du titre du livre en italique.

Indiquez les pages concernées.

BRAUDEL, Fernand. « L’industrialisation de l’Europe », dans *Grammaire des civilisations*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1993, p. 412-436

**• Lorsqu’il y a deux ou trois auteurs :**

À l’intérieur de la notice on indique les noms dans le même ordre et de la même façon qu’ils sont inscrits sur la page de titre de l’ouvrage et non en respectant l’ordre alphabétique.

DICKINSON, John et Brian YOUNG. *Brève histoire socio- économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 1992, 382 p.

CAROL, Anne, Jean GARRIGUES et Martin IVERNEL. *Dictionnaire d’histoire du XXe siècle*, Paris, Hatier, coll. « Initial », 1993, 499 p.

**• Plus de trois auteurs :**

Quand il y a plus de trois auteurs, on ne retient que le premier et on remplace les autres par l’expression « *et autres* ».

LANGLOIS, Georges et autres. *Histoire du XXe siècle*, Laval, Beauchemin, 1994, 577 p.

**• Un ouvrage collectif :**

Il arrive fréquemment qu’un ouvrage présente un regroupement d’auteurs aux contributions diverses. Généralement les textes sont rassemblés et présentés par une personne qui assume la direction du projet. C’est cette personne que vous nommez en ajoutant l’abréviation « dir. » qui indique qu’il s’agit d’un ouvrage collectif qui a été réalisé sous sa direction.

ROUILLARD, Jacques (dir*.). Guide d’histoire du Québec du régime français à nos jours : Bibliographie commentée*, s.l., Méridien, coll. *« Histoire* », 1991, 368 p.

**• Un seul chapitre d’un ouvrage collectif :**

Il faut indiquer le ou les auteur(s) du chapitre auquel on se réfère, en premier. Vous indiquez ensuite le nom du directeur après le titre de l’ouvrage et le reste de la référence. Vous indiquez uniquement les pages consultées.

FERRO, Marc. « Penser la Première Guerre mondiale », dans *Penser le XXe siècle*, sous la direction de André Versaille, Paris, Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », no 16, p. 19 à 30

GUAY, Jean et François ROCHER, « De la difficile reconnaissance de la spécificité québécoise », dans *Bilan du fédéralisme canadien*, sous la direction de Francois Rocher, Montréal, VLB, 1992, p. 58-78

**2.6.3 La notice d’un article**

L’article est un extrait autonome d’une source plus vaste. Le dictionnaire Robert définit l’article comme suit : « Écrit formant par lui-même un tout distinct, mais faisant partie d’une publication ». On distinguera ici les articles issus de périodiques et ceux issus d’encyclopédies ou de dictionnaires. Les périodiques désignent des publications échelonnées dans le temps (quotidien, hebdomadaire, mensuel etc.) et classés par ordre de **volumes,** **de numéros et de date**.

**• Un article de journal :**

KHAN, Jooneed. « Les incohérences des pays riches exacerbent le sous développement : Un rapport d’ONG réclame une mondialisation réglementée et équitable », *La Presse*, Montréal, Ier

novembre 1997, p. B6

En l’absence du nom du journaliste ou du correspondant vous devez mentionner le nom de l’agence de presse qui apparaît entre parenthèses au début de l’article : APC (Agence de presse canadienne), AP et UPI (agences américaines) ou REUTER.

**• Un article de revue :**

On indique le titre de l’article entre guillemets et le nom du périodique est mis en italique ou souligné. On indique les pages concernées.

BRUNET, Michel. « Les Canadiens après la Conquête : Les débuts de la résistance passive », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, Vol. XII, no2, (septembre 1958),p. 170-207.

CHARTRAND, Luc. « *Dis-moi la vérité ! : 1930-1945 Le mythe du Québec fasciste* », *l’Actualité*, Vol. 22, no 3, (1er mars 1997), p. 18-30

**• Un article de dictionnaire :**

MOURRE, Michel. Dictionnaire encyclopédique d’histoire, nouv. éd., 1996, sous « Commerce », t. 1

VEYRON, Michel. *Dictionnaire canadien des noms propres*,s.l., Larousse, 1989, sous « Québec (Province de) », p. 556 à 571

DUBY, Georges. *Dictionnaire du Moyen Age : Histoire et société*, Paris, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, 1997, sous « Féodalité », p. 335-344.

**• Un article d’encyclopédie :**

THÉPOT, André. « Nationalités (principe des) », *Encyclopaedia Universalis*, 2e édition, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1983-85.